



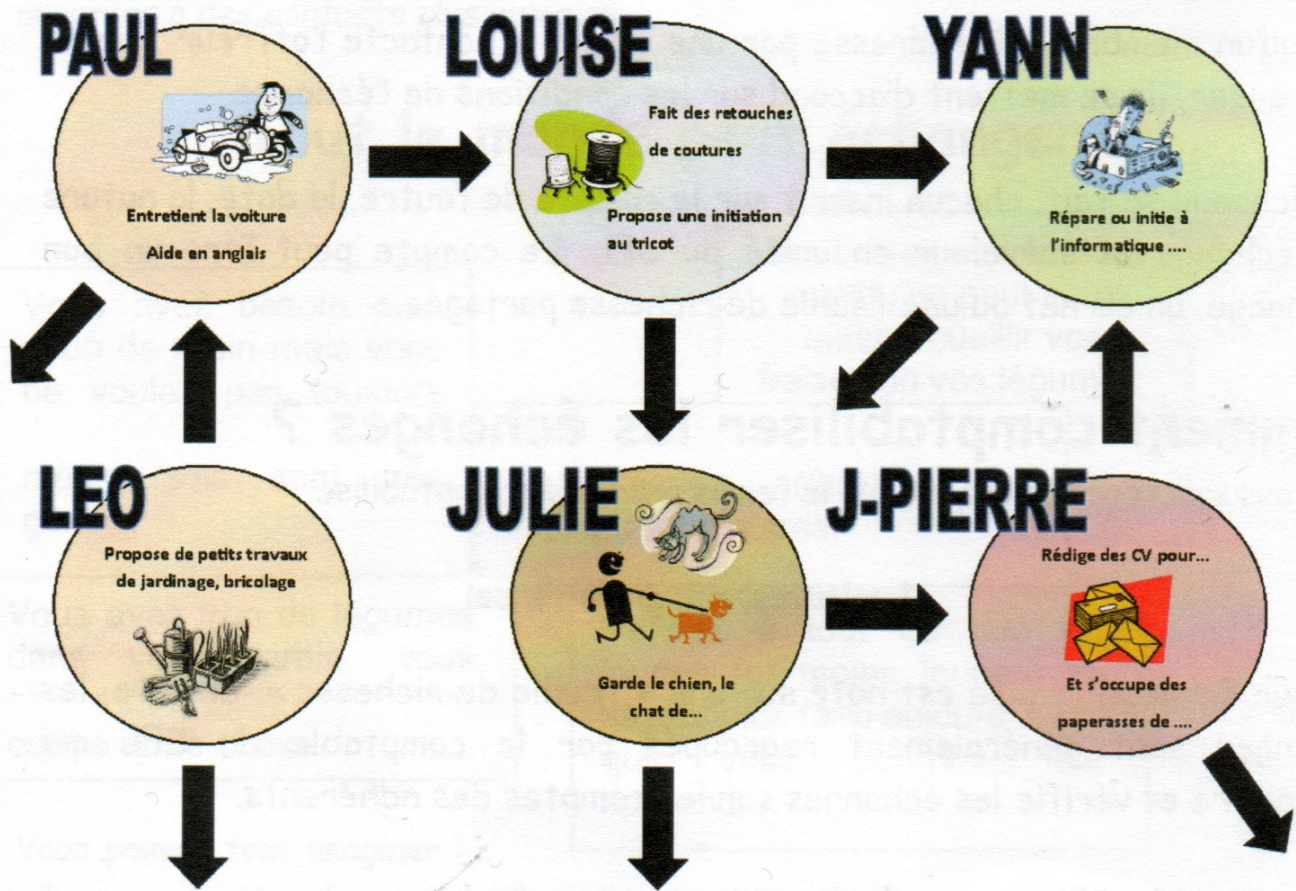
# REZÉ SENIORS, le C.S.C Jaunais-Blordière et le S.E.L (Système d'Échange Local)

*Ce jeudi 26 février la salle était comble pour entendre Jean-Marie Fardel du CSC Jaunais, nous présenter le S.E.L dont les origines viennent des pays anglo-saxons sous le nom de Lets. Arrivés en France par l'Ariège en 1994, il y en a maintenant plus de 350.*

## L'esprit du S.E.L

*Le principe du S.E.L est basé sur le simple constat qu'un individu possède des moyens, des compétences ou du temps qu'il peut échanger avec les autres. Les S.E.L permettent de trouver d'autres valeurs et de créer des liens avec des personnes différentes et de s'ouvrir à des contacts plus humains*

## Tout le monde peut échanger



*Vous avez besoin d'un coup de main, mais vous ne voulez pas toujours déranger un voisin, vous avez mal au dos pour jardiner mais vous avez trop de légumes, vous pourriez retransmettre à des jeunes mamans , la cuisine ou les confitures,*

### vous pouvez tout imaginer:

- *Faire des courses*
- *Promener un chien*
- *Arroser des plantes*
- *Prêter du petit matériel (scie, perceuse, fer à repasser, échelle ext...)*
- *Rentrer du bois*
- *Garder des enfants*
- *Accrocher un cadre*
- *Apprendre à tricoter*
- *Faire des confitures*

## Définition du système d'échange local (SEL)

*Un système d'échange local est un système d'échange alternatif au système monétaire et économique traditionnel. Il rassemble au sein d'une association ou d'un réseau des personnes qui échangent entre elles des biens et des services, sans souci mercantile et sans utiliser d'argent. Les personnes font appel à une unité de compte, en général basée sur le temps passé (donc indépendant de la qualification requise) et dont le nom varie d'un système à l'autre (exemple: le "grain de sel", la "truffe", la "châtaigne"...). Cette "monnaie" n'a pas de valeur financière, mais seulement d'échange.*

## Comment ça fonctionne ?

*Chaque membre fait connaître ce qu'il peut offrir (ses offres) et ce dont il a besoin (ses demandes) L'ensemble des offres et des demandes forme le catalogue du S.E.L*

- OFFRE : *Ce que vous pouvez faire*
- DEMANDE : *Ce que vous aimeriez recevoir.*

*Après avoir contacté le membre intéressé, si l'échange se fait, chacun inscrit sur le compte de l'autre, la date, la nature de l'échange et sa valeur en sel :*

**1 minute = 1 grain de sel**

Chaque échange est noté sur une feuille de richesse, regroupé, enregistré et vérifié par le comptable du sel, qui vérifie également les comptes des adhérents.

## **CE N'EST PAS DU TROC**

Dans le S.E.L il est permis d'échanger entre différentes personnes à différents moments, des savoirs ou des biens qui ont des valeurs différentes estimées entre les deux parties sur la base du temps passé.



## Procédure d'adhésion au CSC et d'inscription au SEL

**Pour participer au SEL, il faut en premier lieu venir à une permanence \***

*pour rencontrer les sélistes. Nous vous informerons sur les modalités de fonctionnement du SEL. C'est, avant tout, un temps d'échange, un lieu pour répondre à vos questions et vous accompagner dans la détermination de vos compétences.*

**2ème étape,** adhérer au CSC (voir dans la rubrique "activités" - modalités d'inscription) et s'inscrire au SEL.

**3ème étape,** recevoir le catalogue des Offres et des Demandes et les coordonnées des sélistes par mail afin de pouvoir s'échanger des services.

*Vous disposez sur cette page d'informations « documents à télécharger » sur le fonctionnement du « SEL de Sèvre » (charte, règlement intérieur, feuille de richesse...).*

*Pour les demandes urgentes, elles seront directement et exclusivement consultables sur cette page Internet (en bas de page).*

- le 1<sup>er</sup> samedi de chaque mois au CSC



**S.E.L de Sèvre 31 Chemin Bleu 44400 REZÉ Tel : 02 28 44 40 00**

<http://www.csc-jaunaisblordiere.org>

<http://www.seldesevre.org>